



Litige avec ma propriétaire.

Par **BABOUCH**, le 19/08/2009 à 20:41

Bonjour,
Je suis locataire
ma propriétaire a fourni ,sans m'en avertir et sans le moindre accord, a une société de travaux un double de mes clés
en a t'elle le droit?
si non, sur quel texte de loi puis-je m'appuyer pour interdire l'accès dans de telle condition lors de ma présence ou non a mon domicile.
je vous remercie de vos éventuelles réponses

Par **fabienne034**, le 20/08/2009 à 09:21

BONJOUR,

vous devez laisser entrer les entreprises pour laisser faire les travaux

la propriétaire n'a pas à garder les clefs et à fortiori à les donner à des tiers

c'est tout simplement une violation de domicile passible d'une peine corectionnelle

pour tout savoir sur le droit au bail

<http://www.fbis.net/contratlocationvide.htm>